

## PROJET :

Projet innovant de compostage à l'échelle d'un quartier du XIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris avec la création et l'animation d'un pavillon de compostage collectif urbain à l'usage de 200 foyers. C'est un projet pilote pour la ville de Paris qui le suit de très près avant d'envisager d'autres installations !

## CONTEXTE :



Figure 1 - Photomontage de l'implantation du futur pavillon dans le square Héloïse et Abélard

## OBJECTIFS :

### Population

- 10 résidences
- 200 foyers
- Entre 500 et 800 personnes

### Réduction des déchets

- 1kg/semaine et par foyer
- 48m<sup>3</sup> par an
- 12 T/an de déchets détournées de l'incinérateur

### Production verte

- 4 tonnes de compost par an à disposition des foyers
- collecte en triporteur à assistance électrique
- utilisation de l'eau de pluie et de l'eau de Seine

### Social

- Un emploi contrat aidé en CDI 2j/semaine
- Pavillon fabriqué dans un atelier de réinsertion pénitentiaire
- Lien social au sein des résidences et du quartier



## LE COMPOSTAGE : qu'est-ce que c'est ?

- Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques par des micro-organismes (bactéries, champignons...) et petits animaux (collemboles, vers de terre...) en un produit comparable au terreau : le compost. C'est un amendement organique naturel à utiliser directement dans son jardin ou son potager. Le compost est un fertilisant d'excellente qualité et 100 % naturel qui nourrit vos plantes, les rend plus saines et plus résistantes aux maladies. Il nourrit la terre, l'allège et permet des économies d'engrais, de terreau et d'eau.



Figure 2: cycle de la terre à la terre par le compostage

## COMMENT ?

- 200 foyers volontaires seront sollicités dans le périmètre
- Ils disposeront d'un bio-seau de 7L fourni dans le cadre du projet pour y jeter leurs déchets organiques
- Au moins une fois par semaine, ils videront leur bio-seau dans un bac de 25L prévu à cet effet dans le local poubelle

### Foyers



- Deux fois par semaine, l'employé collectera auprès des 10 résidences les bio-bacs pleins
- L'employé déposera à la place un ou plusieurs bio-bac vides et propres
- La tournée se fera en triporteur électrique dans un souci environnemental

### Collecte



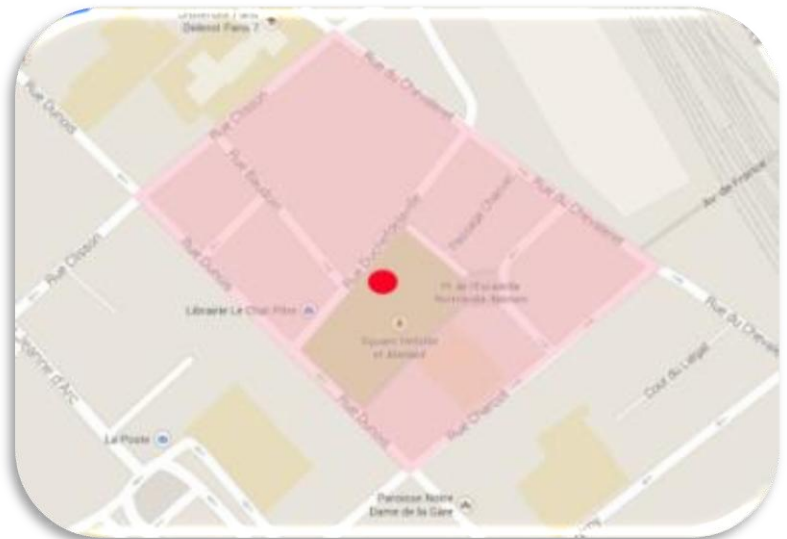
- Un pavillon de compostage de 20m<sup>2</sup> sera installé dans le square Héloïse et Abélard
- L'employé y déposera les déchets organiques collectés et opérera les activités nécessaires au bon processus de compostage
- A terme, le pavillon sera ouvert une fois par semaine pour les apports volontaires et pour réaliser des animations (distribution de compost, démonstration..)

### Pavillon



## LOCALISATION :

- Ville : Paris
- Arrondissement : 13<sup>ème</sup>
- Quartier : périmètre inclus entre les rues Clisson, Chevaleret, Dunois et Charcot
- Pavillon : à l'entrée ouest du square Héloïse et Abélard, le long de la rue Duchefdelaville.



## LES PORTEURS DU PROJET :

Le conseil de quartier N°8 (CQ8) du XIII<sup>ème</sup> arrondissement, initiateur de ce concept en 2011, nécessitait une structure juridique pour porter le projet et il a été décidé de mandater l'association J'AIME LE VERT pour cela.

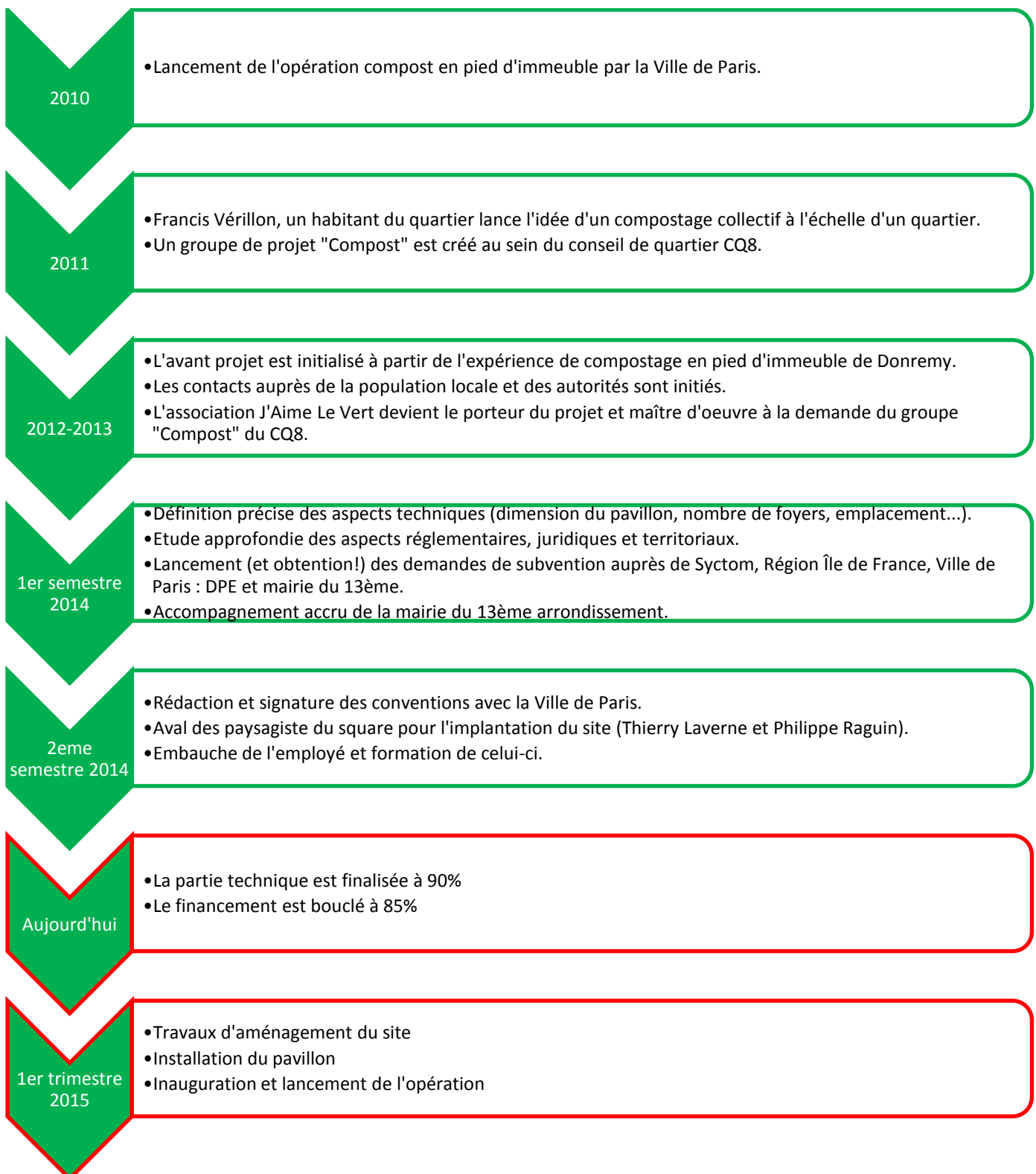
[http://www.conseilsdequartierparis13.fr/597\\_p\\_27051/compostage-de-quartier.html](http://www.conseilsdequartierparis13.fr/597_p_27051/compostage-de-quartier.html)

L'association J'AIME LE VERT loi 1901 à but non lucratif d'intérêt général a été créée en 2011 par Damien HOUBRON, Maître-Composteur, sur la commune d'Alfortville dans le Val-de-Marne. Cette association a pour objet la promotion du compostage et des jardins partagés en milieu urbain. C'est donc naturellement qu'elle a accepté de prendre en charge ce beau projet depuis mi-2013 !

<http://jaimelevert.fr/>



## AVANCEMENT DU PROJET :



**Pour cela, nous devons compléter notre financement à l'aide de fonds privés, et c'est là que VOUS intervenez !** Les particuliers donateurs bénéficient d'une réduction d'impôts d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés peuvent bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60 % du montant du don dans la limite d'un plafond de 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe.

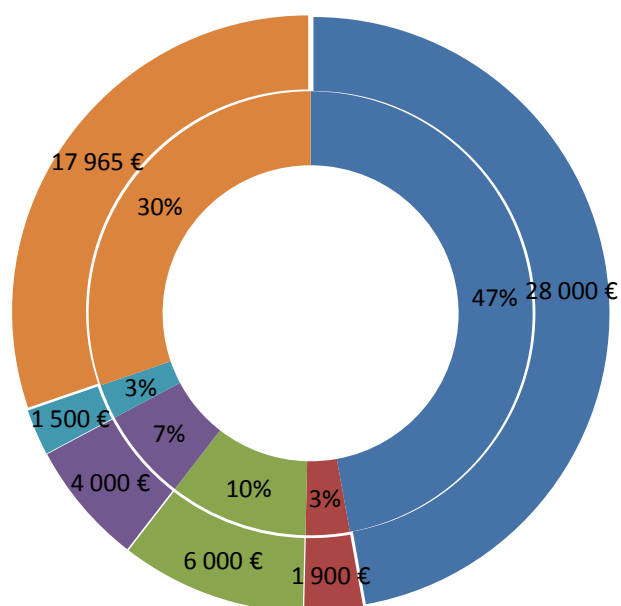
## NOS PARTENAIRES :



## LE FINANCEMENT :

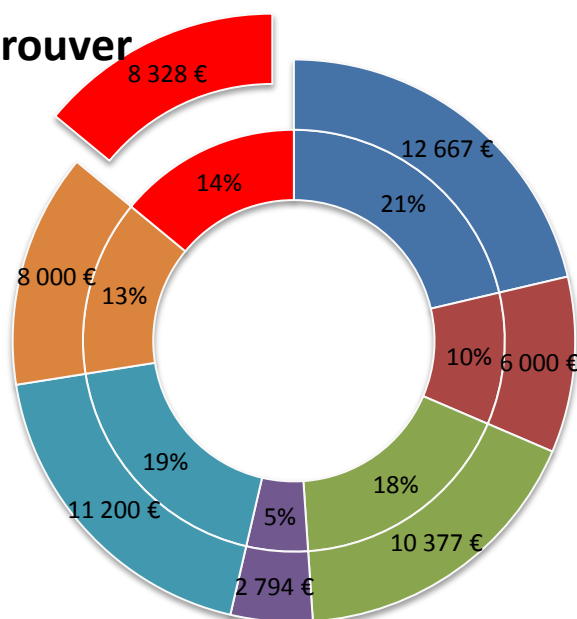
### Dépenses : 60.000€ sur deux ans

- Matériel
- Frais de communication
- Frais de formation et d'encadrement de l'employé
- Suivi de l'installation
- Frais de fonctionnement
- Coût employé



### Recettes : 60.000€ dont 8.328€ à trouver

- SYCTOM
- CQ8
- Etat (emploi aidé)
- CRIF (emploi aidé)
- CRIF (PREDMA)
- Ville de Paris
- Financement privé et public à venir ?



## Comment nous soutenir :

---

Soit par chèque à envoyer à l'adresse suivante :

J'aime Le Vert  
128 rue Edouard Vaillant  
94140 ALFORTVILLE

Veillez joindre à votre don par chèque un document contenant les informations suivantes :

### **Donation pour le projet COMPOS'13**

Vos noms et prénoms

Adresse postale complète

Mail

Téléphone

Montant du don

**Attention, l'ensemble de ces données sont nécessaires pour que l'on puisse établir votre reçu fiscal par mail ! Tous les dons reçus avant le 31 décembre 2014 seront déductibles sur votre déclaration 2015.**

Soit par CB via notre site de crowdfunding :

<https://www.billetweb.fr/financement-participatif-de-compos13>

Il est également possible de nous soutenir avec un virement bancaire. Pour cela, veuillez nous contacter afin que l'on vous fournisse la marche à suivre : [contact@jaimelouvert.fr](mailto:contact@jaimelouvert.fr) (Jérôme – 06.66.32.51.86)

**Merci à vous !!!**